

V2S ARCHITECTES

RECONVERSION D'UN ENTREPÔT

TOULOUSE

Pauline Malras

Ce hangar militaire est investi par un programme d'entraînement sportif et d'enseignement. Le choix d'une ossature bois assemblée sur deux niveaux répond aux besoins de l'armée : une réversibilité qui autorise un retour à la fonction d'origine ou un changement de destination.

Au nord-est de Toulouse, sur la base du XIV^e régiment d'infanterie chargé du soutien logistique parachutiste, le bâtiment se présente comme un volume capable, dont la structure est composée de grands portiques métalliques qui libèrent le plan. Les architectes de V2S, originaires de la région, envisagent une superposition des programmes : au rez-de-chaussée, les bureaux, les vestiaires, le dojo et la salle de musculation ; à l'étage, cinq salles d'enseignement. Cette répartition se matérialise par l'implantation d'une boîte dans la boîte, dont l'emplacement est influencé par les qualités spatiales d'origine. A savoir, une enveloppe principalement ouverte en toiture pour l'éclairage, la position des réseaux d'alimentation et d'évacuation de l'eau ; une importante hauteur sous pente ; enfin, des accès vers l'extérieur distribués sur les quatre façades. La construction s'étire sur moins d'un quart de la surface disponible, car les trois quarts restants doivent être occupés par des terrains de sport, séparés par un filet toute hauteur.

Provisoire et durable

Si la réversibilité est désormais envisagée dans les opérations neuves de bureaux ou de logements, ici, la question se pose de manière singulière : les architectes transforment un bâtiment dont la fonction d'origine temporairement obsolète, un entrepôt, pourrait resurgir, et prévoient de nouveaux usages, pouvant évoluer à tout moment. D'un bâtiment simple de stockage de 3000 m² au complexe multisport et d'enseignement, ils prennent soin d'opérer les modifications les plus légères sur l'enveloppe et insèrent une ossature entièrement démontable. Les matériaux qui la composent sont laissés bruts ; la simplicité de leur mise en œuvre reflète le caractère provisoire, néanmoins durable, de l'installation. A l'intérieur de la construction, un grand hall distribue les pièces du programme et dirige vers l'escalier ouvert. Celui-ci opère un demi-tour dans la double hauteur, en direction des salles d'enseignement. Dehors, un escalier et une rampe redessinent les contours de la séquence d'entrée. Quelques percements sont effectués en façade afin d'éclairer les salles de sport et

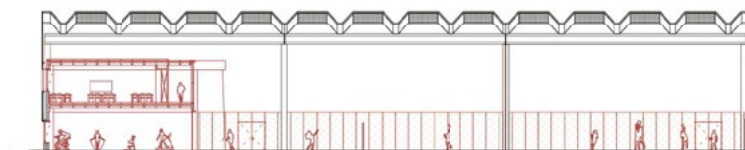


de classe et des lanterneaux sont ouverts en toiture pour homogénéiser la lumière. Dedans, l'emprise au sol est optimisée par la superposition des programmes, permettant au régiment de conserver le plus grand volume utile possible et garantissant l'évolution des pratiques sportives. Il est d'ailleurs prévu que dans un second temps la façade intérieure reçoive des prises qui constitueront un mur d'escalade. La rationalité de la boîte en bois s'accorde avec la facture industrielle de son hôte. La trame répétée de ses modules préfabriqués renvoie aux dimensions réglementaires des unités de passage. L'ossature est fixée au sol par des platines. Celles-ci sont encastrées dans une saignée de réservation, surmontée d'une plaque de seuil en acier galvanisé. Les planchers mixtes bois-béton portent dans les deux sens, afin de libérer le sol, notamment dans le dojo. En sous-face, leurs caissons renferment des dalles acoustiques, tandis que des panneaux de plafond rayonnants sont suspendus entre les poutres. Les charges de l'étage sont reportées sur des poteaux (12 x 40 mm), qui se distinguent des simples montants en lamellé-collé (12 x 20 mm) rythmant la façade « extérieure ». Dressée côté terrains, cette dernière alterne les pleins et les vides avec un remplissage en contreplaqué de pin maritime et des châssis fixes. Sa composition en quinconce résulte purement de la superposition des programmes. « C'est en quelque sorte une synthèse des besoins et des contraintes, tenant compte de la trame constructive et des poteaux rapportés en façade tous les 6 m », précise l'architecte Sylvain Marty. C'est ainsi que nous procédons, sans débauche de moyen, pour formuler la réponse la plus juste. » Il en découle une architecture pensée au service d'une grande liberté d'usage, présent et à venir.

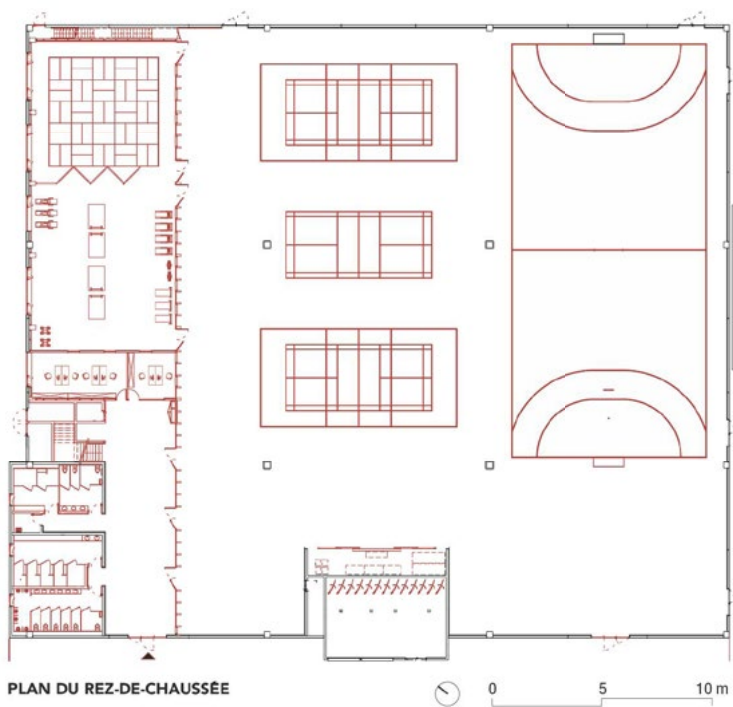
PAGE DE DROITE, EN HAUT. Le choix d'une ossature bois, sans modification définitive de l'existant, se justifie par le besoin de réversibilité.

PAGE DE DROITE, EN BAS. La rationalité de la façade est dictée par la nécessité de synthèse des différents programmes.

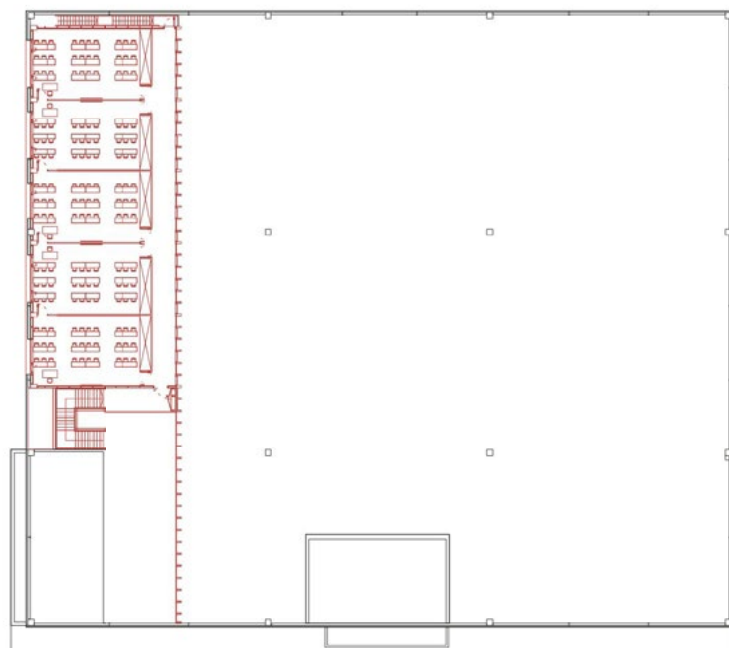




COUPE TRANSVERSALE



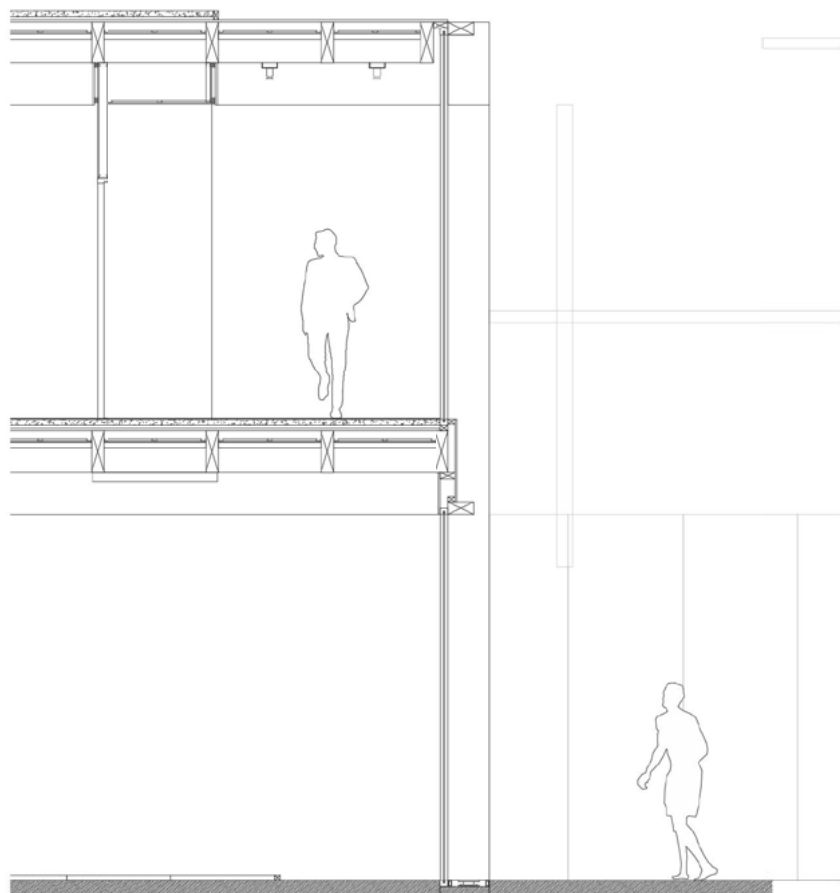
PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE



PLAN DU R+1



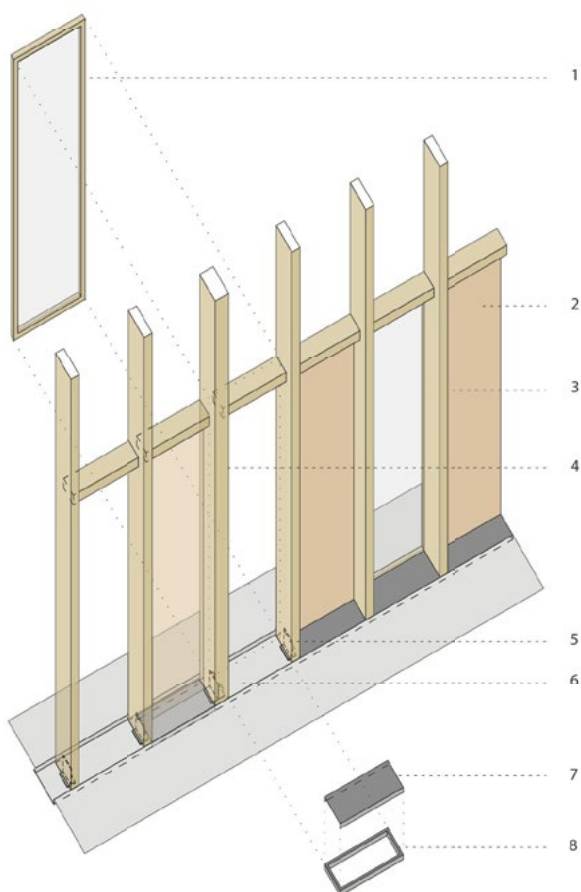
Sous la structure d'origine, un grand hall distribue les vestiaires, ainsi que les salles de classe et de pratique sportive.



COUPE SUR FAÇADE BOIS



Escalier ouvert en béton menant à l'étage.



DÉTAIL

1. Châssis vitré fixe montant bois
2. Remplissage panneau bois 21 mm. Type Rolpin + isolant 140 mm + Panneau bois 21 mm type Rolpin
3. Poteau lame lé-collé 12 x 40
4. Poteau lame lé-collé 20 x 40
5. Platine métallique support de poteau bois
6. Saignée de réservation pour encastrement des éléments platine et châssis fixe vitré (lar. 47 cm)
7. Plaque de seuil en acier galvanisé (3 modules différents)
8. Structure en acier galvanisé



Salle de musculation à rez-de-chaussée.

LIEU: Toulouse

MAÎTRISE D'OUVRAGE: Esid ; maître d'ouvrage délégué, Embase

MAÎTRISE D'ŒUVRE: V2S architectes ; Artelia, Eco, Sigma, BE

PROGRAMME: hall, bureaux, vestiaires, salle de musculation, dojo, salles d'enseignement, salles de sport

SURFACE: 3 000 m²

CALENDRIER: livraison, 2019

COÛT: 1,45 M€ HT